

1. Réformer l'Etat et maintenir la stabilité politique et sociale

- Recruter sur concours des jeunes compétents en vue de redynamiser et moderniser l'administration publique ;
- Prioriser la méthode de gestion axée sur les résultats et instituer le système de primes de performance pour la fonction publique ;
- Renforcer le système judiciaire pour une justice équitable, juste et transparente, combattre l'impunité, la détention préventive prolongée et la surpopulation carcérale ;
- Rendre accessible le système d'identification nationale à l'ensemble des citoyens ;
- Lutter contre et prévenir la corruption, notamment la contrebande, la surfacturation, la dilapidation, la spoliation des biens de l'Etat, la fraude et l'évasion fiscale ;
- Mettre en place le Conseil électoral permanent ;
- Maintenir la stabilité politique, à travers le dialogue politique et social continu et l'organisation des États-généraux sectoriels de la nation ;
- Renforcer la Police nationale.

2. Transformer Haïti en une destination d'investissements

- Améliorer le cadre des affaires par une législation adaptée et des procédures simplifiées pour attirer davantage d'investissements et créer des emplois ;

Les Axes prioritaires de l'Administration Moïse

- Mettre en place un cadre propice aux investissements directs nationaux et étrangers ;
- Encadrer les entreprises qui souhaitent s'installer en Haïti pour profiter de l'accès au marché américain hors droit de douane à travers les lois HOPE et HELP ;
- Encadrer la mise en place d'un réseau de Micro parcs industriels à travers tous les arrondissements de la République ;
- Créer un Centre d'incubation des Entreprises Technologiques.

3. Augmenter la production agricole et améliorer l'Environnement

- Développer un système approprié pour la maîtrise des eaux de surface et construire 12 barrages d'irrigation et réservoirs de conservation d'eau pour mettre en valeur 120.000 hectares de terre ;
- Etablir des zones de production agrobiologique (organique) ;
- Promouvoir la création de PME agro-industrielles à travers des blocs de production, surtout pour la culture rizicole dans la vallée de l'Artibonite, la plaine de Maribaroux, la plaine de Torbeck, la plaine de Saint-Louis du Sud et la plaine d'Abraham ;
- Construire 14 centres de Germoplasme et de Propagation végétale capables de produire 63 millions de plantules annuellement ;
- Curer 300 Kms de rivière, et corriger les ravines ;
- Entretenir les bassins versants ;

- Encadrer les Mairies dans la mise en place d'une nouvelle politique de traitements de déchets et de résidus solides.

4. Construire des Infrastructures énergétiques, routières et portuaires

- Construire le réseau électrique national; et fournir l'électricité 24 heures sur 24, utilisant, principalement, les énergies propres, dont la biomasse, l'éolienne, l'hydro-énergie et l'énergie solaire ;
- Mettre en place le dispositif approprié pour encourager le secteur privé à investir dans la production des énergies renouvelables à travers le pays (objectif : 1000 Mgw);
- Construire le réseau national de fibre optique.
- Construire 4.000 kilomètres de route, à raison de 100 km par Département, par année sur 4 ans, notamment des routes départementales, intercommunales et locales ;
- Construire une téléphérique pour accéder à la Citadelle ;
- Reconstruire le boulevard du bord de mer et restaurer la Ville du Cap-Haïtien ;
- Relancer les travaux de construction de la cité administrative et mettre en place le système incitatif approprié pour la reconstruction de la ville de Port-au-Prince ;
- Reconstruire l'aéroport international de Port-au-Prince ; reconstruire le Terminal de l'aéroport international de Cap-Haïtien ; construire l'aéroport international des Cayes, ainsi que des aéroports régionaux aux Gonaïves, à Belladère, Ouanaminthe, Anse-à-Pitre, le Môle St. Nicolas, Petit-Trou de Nippes, Hinche, Jérémie et à Port-de-paix ;

Les Axes prioritaires de l'Administration Moïse

- Construire des infrastructures portuaires (débarcadères et ports) à travers le pays pour faciliter une meilleure circulation des personnes, des biens et des marchandises ;
- Réaménager le littoral des villes vulnérables et exposées.
- Reconstruire trois villes frontalières : Ouanaminthe, Belladère, Anse à Pitres ;

5. Renforcer les infrastructures hydrauliques et sanitaires

- Renforcer les capacités de la Direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (DINEPA) pour améliorer la distribution de l'eau potable à travers le pays ; construire des centres d'excréta et des blocs sanitaires ;
- Créer l'Institut national des Ressources hydriques ;
- Lancer un vaste programme de réforme du système de santé et des services hospitaliers et mise en place d'un système d'assurance médicale universelle;
- Construire 122 centres de santé communautaires et des hôpitaux avec les quatre (4) services de base dans certaines communes ; un service d'ambulance par commune, un service d'incendie dans la zone métropolitaine et les grandes villes.

6. Améliorer les infrastructures et la qualité de l'éducation

- Négocier avec le Parlement en vue du vote célèbre de la Loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique ainsi que les lois afférentes ;
- Lancer un vaste programme d'infrastructures scolaires en vue de combler le déficit de 15.000 salles de classe ;

- Lancer un vaste programme national pour la formation initiale et continue des enseignants utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Renforcer le système de formation professionnelle ;
- Lancer, dans le cadre de l'accès à l'enseignement supérieur, un vaste programme de propédeutiques générales à l'échelle des Départements préparant l'accès aux Universités et aux Ecoles professionnelles.

7. Promouvoir la stabilité à l'aide de projets sociaux

- Faciliter la construction de logements sociaux pour les enseignants, les policiers, ainsi que 2.000 logements pour des victimes de l'Ouragan Matthieu ;
- Mettre en œuvre des programmes sociaux, notamment installer des restaurants communautaires à travers le pays, distribuer des kits alimentaires et fournir une allocation aux familles les plus nécessiteuses, ainsi qu'aux étudiants ;
- Réformer le système de sécurité sociale pour le mettre au service du développement national.